



ZURICH
MARATÓ
BARCELONA
#AMagicExperience

CONTRAT DE GARANTIE DE REMBOURSEMENT

L'organisation du Zurich Marató de Barcelona offre la possibilité de garantir le remboursement des frais d'inscription en cas d'impossibilité d'assister à la course, en contractant la Garantie de remboursement par le biais du formulaire.

Si vous avez contracté le service et que vous devez vous désinscrire de la course, vous pourrez le faire jusqu'au **26 février à 18h00** (heure espagnole).

Toute annulation après le 26/02/24 à 18h01 (heure espagnole) ne donnera lieu à aucun remboursement.

COMMENT SOUSCRIRE À LA GARANTIE DE REMBOURSEMENT ?

IMPORTANT : La garantie doit être souscrite le jour de l'inscription.

Aucune nouvelle souscription ne sera acceptée après que l'inscription aura été traitée.

Pour bénéficier de la garantie, le paiement doit être effectué par carte de paiement à partir du formulaire d'inscription.

RÈGLES FONDAMENTALES DE LA GARANTIE

Le participant qui signe cette garantie en son nom propre déclare qu'il a pris connaissance et qu'il accepte :

Premièrement. - La garantie ne peut être souscrite que le jour et au moment de l'inscription. Aucune garantie ne sera acceptée après la formalisation de l'inscription. Le paiement de la garantie est effectué par carte de paiement.

Deuxièmement. - L'organisation remboursera les montants payés jusqu'au moment de l'annulation par le participant, uniquement pour les frais d'inscription et les compléments achetés par le biais du formulaire d'inscription. Le montant de la garantie n'est pas remboursable, de même que le forfait de voyage (hôtel, vols, etc.) en cas d'achat.

Troisièmement. - La durée de la garantie sera effective à partir du moment de l'inscription (après confirmation du paiement) jusqu'au 26/02/24 à 18h00.

Quatrièmement. - Le participant procédera au paiement par carte de paiement à partir du formulaire d'inscription le jour même de l'inscription.

Cinquièmement. - Aucune garantie n'est acceptée si elle n'est pas conforme au premier ou au quatrième point.

Sixièmement. - Pour effectuer la procédure d'annulation, le participant doit envoyer un e-mail à l'organisation (info@zurichmaratobarcelona.es) pour lui faire part de l'annulation.

IMPORTANT : Le remboursement sera effectué par le même système de paiement, c'est-à-dire que le montant sera crédité sur le compte de la carte avec laquelle le paiement a été effectué, à l'exception du montant de la garantie.